

Montréal, le 3 juin 2019

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

**À : Tous les participants**

**Objet : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2019  
Dossier de la Régie : R-4058-2018 phase 2 Volet étude PMF**

---

Dans sa décision D-2019-047 rendue dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) jugeait opportun de tenir une audience à la suite de laquelle elle pourrait déterminer les paramètres généraux des études de productivité multifactorielle (Étude PMF) afin de définir, dans ses grandes lignes, la portée de celles-ci.

Dans cette même décision, la Régie fixait un échéancier prévoyant la tenue de cette audience au 30 mai 2019.

Le 10 mai 2019, le Transporteur proposait des aménagements à l'échéancier ayant pour effet de reporter l'audience au mois d'octobre 2019. Le 15 mai 2019, la Régie remplaçait l'audience du 30 mai 2019 par une rencontre préparatoire afin de discuter de l'échéancier proposé par le Transporteur et des étapes préalables au dépôt de ses propositions de paramètres généraux de son Étude PMF.

À la suite de la rencontre préparatoire du 30 mai 2019, la Régie fixe l'échéancier suivant :

- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <b>4 octobre 2019 à 12 h :</b>      | Dépôt de la proposition du Transporteur quant aux paramètres généraux de l'Étude PMF ;              |
| <b>18 octobre 2019 à 12 h :</b>     | Dépôt de la proposition de l'expert des intervenants quant aux paramètres généraux de l'Étude PMF ; |
| <b>25 octobre 2019 à 12h :</b>      | Dépôt des commentaires des intervenants quant aux paramètres généraux de l'Étude PMF ;              |
| <b>7 et 8 novembre 2019, 9h00 :</b> | Audience.   |

Par ailleurs, la Régie prend acte de l'engagement du Transporteur à l'aviser dès qu'il aurait connaissance d'un évènement qui pourrait modifier cet échéancier.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd